



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP(DEPI)/MED BUR.85/5



**PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA  
MÉDITERRANÉE**

16 mars 2018

Français  
Original : anglais

Quatre-vingt-cinquième réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection du milieu marin  
et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles

Athènes (Grèce), 18-19 avril 2018

**Point 4 de l'ordre du jour : rapport du secrétariat sur les questions financières et  
administratives**

**Rapport du Secrétariat sur les questions financières et administratives**

Par souci d'économie et de protection de l'environnement, le présent document a été imprimé en nombre limité. Les participants sont priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## I. SITUATION FINANCIÈRE ET PROPOSITIONS POUR 2018

1. Comme indiqué dans le rapport présenté à la vingtième réunion des Parties contractantes, le solde du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) a continué d'être positif. Selon l'état financier vérifié et certifié fourni par le siège du PNUE, il est passé de 5,8 millions de dollars<sup>1</sup> au 31 décembre 2015 à 7,2 millions<sup>2</sup> au 31 décembre 2016. Ces chiffres comprennent le solde du budget de l'année précédente qui devrait être dépensé l'année d'après. À la mi-mars 2018, comme le siège du PNUE était en train d'arrêter les comptes de l'exercice 2016-2017, l'état financier provisoire n'était pas encore prêt, mais il devrait être disponible en avril/mai 2018. Les chiffres définitifs seront établis lors de l'examen de l'état financier du PNUE par les commissaires aux comptes de l'ONU, vers le milieu de l'année 2018.

2. Conformément au paragraphe 7 de la décision IG.21/17 relative au programme de travail et budget adoptée à la dix-huitième réunion des Parties contractantes, une réserve opérationnelle d'un montant égal à 15 % des dépenses annuelles a été constituée en juillet 2014. Compte tenu de l'augmentation globale du budget en 2016-2017 par rapport à l'exercice biennal précédent et comme décidé lors de la dix-neuvième réunion des Parties contractantes tenue à Athènes en février 2016, 25 000 euros supplémentaires ont été virés à la réserve à la fin de 2017, la portant ainsi à 856 000 euros. Exprimé en dollars, son montant est passé de 1,10 million en 2014-2015 à 1,13 million en 2016-2017.

3. Selon l'état financier vérifié et certifié fourni par le siège du PNUE, le solde du compte du pays hôte (CAL) est passé de 403 273 dollars au 31 décembre 2015 à 952 324 dollars au 31 décembre 2016. Le solde de 2016 inclut la contribution de 800 000 dollars versée par le pays hôte pour l'exercice biennal 2016-2017. Il comprend également une partie du loyer payé à l'Institut national de recherche, qui n'a été comptabilisé qu'en 2017, le recouvrement du déficit pour les trois années précédentes et certains frais d'administration imputés provisoirement sur le compte MEL en 2015, en attendant de recevoir la contribution du pays hôte. Des difficultés avec la procédure comptable utilisée dans Umoja ayant retardé le remboursement de ces frais au MEL, un montant équivalent a été imputé en compensation sur le CAL en 2017, au titre des dépenses de personnel.

4. Le prêt de 170 365 dollars accordé au CAL par le siège du PNUE a été intégralement remboursé en décembre 2017, conformément à la clause opérationnelle 5 de la décision IG.22/20 sur le budget, saluant le prêt de 170 000 dollars consenti par le siège du PNUE pour faciliter les mouvements de trésorerie du compte de contribution du gouvernement hôte et demandant au Secrétariat de le rembourser dès que possible et de continuer à mettre en œuvre le plan de redressement du compte de contribution du gouvernement hôte adopté à la dix-septième réunion des Parties contractantes.

5. Le taux de recouvrement des contributions ordinaires au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée a été élevé, atteignant 96,42 % en 2017, selon les chiffres disponibles à la fin du mois de février 2018. L'état des contributions au 31 décembre 2017 est présenté dans l'annexe I. À la fin du mois de février 2018, deux Parties contractantes (Israël et le Monténégro) avaient déjà versé leurs contributions respectives pour 2018. Israël avait payé la sienne sur la base de la facture provisoire (ou « notification ») envoyée par le Bureau, tandis que le Monténégro avait fait un versement anticipé, qui avait été enregistré comme revenu différé en 2017 et comptabilisé comme recette en 2018. À la fin du mois de février 2018, le taux de recouvrement des contributions ordinaires pour 2018 s'élevait à 3,06 %.

6. La contribution discrétionnaire de l'Union européenne et la contribution du pays hôte pour 2017 ont été respectivement reçues en mai et en octobre 2017.

---

<sup>1</sup> Ce chiffre ne comprend pas les contributions annoncées mais non versées de 2017 et des années antérieures qui ont été comptabilisées comme recettes par le siège du PNUE, ni le montant prélevé au titre de la réserve opérationnelle.

<sup>2</sup> Ce chiffre ne comprend pas les contributions annoncées mais non versées de 2016 et des années antérieures qui ont été comptabilisées comme recettes par le siège du PNUE, ni le montant prélevé au titre de la réserve opérationnelle.

7. La préparation des factures pour les contributions de 2018 telles qu'approuvées à la vingtième réunion des Parties contractantes a été lancée immédiatement après celle-ci. Le siège les a expédiées aux Parties contractantes au début du mois de mars 2018. Le secrétariat leur enverra un rappel avant la fin mars 2018. Une facture concernant la contribution discrétionnaire pour 2018 a également été établie et envoyée à la Commission européenne en mars 2018.

8. Au mois de février 2018, la Syrie et la Libye étaient encore en retard de plus de 24 mois dans le versement de leurs contributions. L'Égypte n'avait pas payé les siennes pour 2016 et 2017, et l'Algérie ainsi que le Liban ne s'étaient pas encore acquittés de leurs contributions de 2017 et du solde de celles de 2016 (voir l'annexe I pour plus de détails). Le secrétariat a donc, en ce qui concerne la Syrie et la Libye, pris les mesures décrites dans son rapport sur les questions financières et administratives (document UNEP(DEPI)/MED BUR.84/5) présenté à la 84<sup>e</sup> réunion du Bureau, et continuera à relancer la question, notamment dans le cadre de contacts bilatéraux.

- a) Libye, 564 198 euros (arriérés depuis 2011)
- b) République arabe syrienne, 94 472 euros (arriérés depuis 2011)
- c) Égypte, 122 252 euros (arriérés depuis 2016)
- d) Algérie, 84 125 euros (arriérés de 2017 et solde à payer pour 2016)
- e) Liban, 27 145 euros (arriérés de 2017 et solde à payer pour 2016)

9. En janvier 2018, le secrétariat a travaillé d'arrache-pied pour clôturer les comptes de 2017. Les rapports sur l'utilisation des ressources du MTF et d'autres projets ont pu être inclus à temps dans les livres de comptes.

10. À la vingtième réunion des Parties contractantes, l'Italie s'est engagée à verser, au cours de l'exercice biennal 2018-2019, 2 015 000 euros pour l'exécution d'activités essentielles prévues dans le programme de travail et budget et 300 000 euros pour financer le poste de Responsable de l'information et de la communication dans le cadre du mémorandum d'accord entre le PNUE et le Ministère italien de l'environnement, de la terre et de la mer. Au cours de la période considérée, les travaux de mise en chantier des activités convenues ont avancé, comme indiqué dans le programme de travail et budget pour 2018-2019, et l'Italie a versé les fonds correspondants.

11. L'élaboration de sept descriptifs de projet à l'intention de l'Unité de coordination, y compris le programme MEDPOL et les Centres d'activités régionales, a été lancée immédiatement après la réunion des Parties contractantes afin de permettre la mise en œuvre du Programme de travail 2018-2019 et l'opérationnalisation de son budget. Les descriptifs de projet sont actuellement en cours d'examen au siège du PNUE. Les Centres d'activités régionales présenteront tous les six mois un rapport sur leurs dépenses. Des informations à jour sur les dépenses seront fournies lors de la 86<sup>e</sup> réunion du Bureau.

12. Le Secrétariat souhaiterait porter à l'attention du Bureau que la part des recettes affectée aux dépenses d'appui aux programmes s'élève, selon les calculs du siège, à 410 674 dollars pour 2018.

### **Recommandations proposées :**

- a) **Le Bureau note avec satisfaction le taux élevé de recouvrement des contributions atteint en 2017 et prie les Parties contractantes qui ne l'ont pas encore fait de régler leurs contributions de 2018 et leurs arriérés dans les meilleurs délais.**
- b) **Le Bureau prend note des mesures prises par le secrétariat concernant les arriérés de plus de 24 mois et prie le secrétariat de poursuivre ses efforts de recouvrement des arriérés et de faire rapport au Bureau et aux Parties contractantes sur les résultats de ses actions.**

## **II. RAPPORT SUR LES SERVICES D'EXPERTS-CONSEIL**

13. Des consultants ont été recrutés conformément au Programme de travail et budget approuvé à la dix-neuvième réunion des Parties contractantes. De janvier à décembre 2017, le MTF/Financement

discrétionnaire de l'UE a couvert 34 % des dépenses correspondantes, comme le montre le tableau récapitulatif sur les services d'experts-conseil (annexe II).

### III. QUESTIONS DE PERSONNEL

14. La situation en matière de recrutement se résume comme suit :

P4 Spécialiste de la gestion de programme (MED POL) (poste No. 30600866) : le poste a été publié sur le portail des carrières de l'ONU (Inspira), avec une date limite de dépôt de candidature fixée au 24 décembre 2017. Le recrutement est en cours.

P4 Fonctionnaire d'administration et de gestion du Fonds (poste No. 30601050) : la titulaire, Mme Kumiko Yatagai est temporairement absente à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018. Le recrutement d'un intérimaire est en cours.

P3 Spécialiste de la gestion des programmes (Surveillance) (poste No. 31002533) : le poste a été publié sur Inspira, avec une date limite de dépôt de candidature fixée au 14 septembre 2017. La candidature retenue a été celle de Mme Jelena Knezevic, dont le nom figurait dans la liste de candidats préselectionnés d'Inspira. Elle devrait prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai 2018.

P3 Responsable de la communication et de l'information (poste No. 30600867) : le poste est en cours de reclassement, à la suite de quoi il sera publié dans Inspira.

P3 Spécialiste de la gestion des programmes (Rapports qualitatifs) : la création de ce poste est prévue dans un proche avenir.

G6 Assistant (budget et finances) (poste No. 30606488) : le poste a été publié sur Inspira, avec une date limite de dépôt de candidature fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2017. La candidature retenue a été celle de Mme Georgia Stavaraki (de nationalité grecque).

### IV. QUESTIONS DIVERSES

15. Le pays hôte (Gouvernement grec) a informé le secrétariat que les locaux dans lesquels il envisageait de déménager ne sont plus disponibles. Les discussions concernant la recherche d'autres locaux adéquats se poursuivent.

**Annexe I**  
**État des contributions pour les années 2017 et 2018 au 28 février 2018**

## État des contributions pour l'année 2017 au 28 février 2018

Pays	Contributions annoncées mais non versées pour 2016 et les années antérieures	Contributions annoncées pour 2017	Montants perçus en 2017	Contributions annoncées mais non versées pour 2017	
	EUR	EUR	EUR	EUR	
Albanie	-	3 217	3 217	-	
Algérie	19 379	64 746	-	64 746	
Bosnie-Herzégovine	-	5 228	407	-	
			4 821	-	
Chypre	-	17 292	17 292	-	
Croatie	-	39 813	1 950	-	
	-	-	37 863	-	
Égypte	61 126	61 126	-	61 126	
Espagne	-	982 447	2 969	-	
	-		979 478	-	
France	-	1 954 037	1 954 037	-	
Grèce	-	189 412	189 412	-	
Israël	-	172 924	172 924	-	
	-	-	-	(172 924)	
Italie	-	1 507 250	1 507 250	-	
Liban	8 646	18 499	-	18 499	
Libye	513 930	50 268	-	50 268	
Malte	-	6 434	6 434	-	
Maroc	-	21 716	21 716	-	
Monaco	-	4 021	4 021	-	
Monténégro	-	1 609	1 609	-	
				(3 218)	
				(48)	
République arabe syrienne	84 820	9 652	-	9 652	
Slovénie	-	33 780	33 780	-	
Tunisie	-	11 260	11 260	-	**
Turquie	-	409 387	409 387	-	
Union européenne	-	142 670	142 670	-	
<b>T O T A L</b>	<b>687 901</b>	<b>5 706 788</b>	<b>5 502 497</b>	<b>28 101</b>	96,42%
<b>Contributions supplémentaires pour 2017, à titre d'information seulement</b>					
		<b>Contribution attendue</b>	<b>Contribution reçue</b>		
Commission européenne		596 484	596 484		
		<b>Contribution attendue</b>	<b>Contribution reçue</b>		
Grèce		378 000	359 809		*

\* La différence entre les deux chiffres est due aux fluctuations des taux de change.

\*\* La contribution de la Tunisie pour 2017 a été reçue en janvier 2018.

## État des contributions pour l'année 2018 au 28 février 2018

Pays	Contributions annoncées mais non versées pour 2017 et les années antérieures	Contributions annoncées pour 2018	Montants perçus en 2018	Contributions annoncées mais non versées pour 2018
	EUR	EUR	EUR	EUR
Albanie	-	3 217		3 217
Algérie	84 125	64 746		64 746
Bosnie-Herzégovine	-	5 228		5 228
Chypre	-	17 292		17 292
Croatie	-	39 813		39 813
Égypte	122 252	61 126		61 126
Espagne	-	982 447		982 447
France	-	1 954 037		1 954 037
Grèce	-	189 412		189 412
Israël		172 924	172 924	-
Italie	-	1 507 250		1 507 250
Liban	27 145	18 499		18 499
Libye	564 198	50 268		50 268
Malte	-	6 434		6 434
Maroc	-	21 716		21 716
Monaco	-	4 021		4 021
Monténégro		1 609	1 609	(1 657)
République arabe syrienne	94 472	9 652		9 652
Slovénie	-	33 780		33 780
Tunisie	-	11 260		11 260
Turquie	-	409 387		409 387
Union européenne	-	142 670		142 670
<b>T O T A L</b>	<b>892 192</b>	<b>5 706 788</b>	<b>174 533</b>	<b>5 530 598</b>

3,06%

## Contributions supplémentaires pour 2018, à titre d'information seulement

	Contribution attendue	Contribution reçue
Commission européenne	596 484	

	Contribution attendue	Contribution reçue
Grèce	367 200	

\* La contribution de la Tunisie pour 2017 a été reçue en janvier 2018.

**Annexe II**  
**Tableau des dépenses en services d'experts-conseil**

<b>Dépenses en services d'experts-conseil entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017</b>		
<b>(en euros)</b>		
<b>Composante</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
<b>Unité de coordination</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	45 000
	Autres financements	152 051
	<b>Total partiel</b>	<b>197 051</b>
<b>MEDPOL</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	106 037
	Autres financements	311 420
	<b>Total partiel</b>	<b>417 457</b>
<b>BP</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	22 100
	Autres financements	105 540
	<b>Total partiel</b>	<b>127 640</b>
<b>PAP</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	148 405
	Autres financements	165 522
	<b>Total partiel</b>	<b>313 927</b>
<b>REMPEC</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	120 162
	Autres financements	9 935
	<b>Total partiel</b>	<b>130 097</b>
<b>SPA</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	34 853
	Autres financements	89 455
	<b>Total partiel</b>	<b>124 308</b>
<b>SCP</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	0
	Autres financements	86 761
	<b>Total partiel</b>	<b>86 761</b>
<b>Total</b>	MTF/Financement discrétionnaire UE	476 557
	Autres financements	920 683
	<b>Total général (en EUR)</b>	<b>1 397 240</b>
	<b>Pourcentage du financement MTF/UE par rapport au total</b>	<b>0,34</b>

\* Pour les contrats libellés en dollars, le taux de change de l'ONU, à savoir 1 USD = 0,945 euro, a été appliqué. Pour les autres monnaies, la conversion a été faite au taux de change en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

\*\* Certaines composantes comprennent des prestataires de service et des partenaires d'exécution.